

Aluminium dans les vaccins, où en sommes-nous ?

Il y a quelques mois, nous avons lancé une action auprès de la ministre pour faire retirer l'aluminium dans les vaccins.

Ce métal toxique est en effet utilisé comme adjuvant.

Pourtant, il existe une alternative non toxique : le phosphate de calcium.

Les industriels le savent très bien mais refusent d'effectuer ce changement au prétexte que cela leur coûterait trop cher. Le fait que les vaccins soient remboursés et donc payés par la collectivité ne les émeut pas vraiment.

Pourtant, les travaux du Pr Gherardi (résumés [ici](#)) et ceux d'autres équipes internationales de chercheur comme le Pr Yehuda Shoenfeld en Israël ou Pr Chris Shaw au Canada, montrent que certains patients ne supportent pas l'aluminium.

Pire, ces patients déclenchent une maladie grave : la myofasciite à macrophages. Ils souffrent de troubles neurologiques provoqués par l'aluminium vaccinal qui s'est infiltré dans leurs cerveaux.

Compte tenu de ces travaux, il paraît aberrant que l'Etat Français ait tenu à imposer des vaccins obligatoires utilisant de l'aluminium.

La Ministre a dit "non"

C'est la raison pour laquelle nous avons lancé une action auprès de la Ministre de la Santé, notre avocate, Maître Jacqueline Bergel. 3055 requérants ont été réunis. (Vous retrouverez le début de la procédure dans une précédente lettre [ici](#)).

Aujourd'hui, le délai de réponse de la Ministre est passé. Son absence de réponse correspond à une décision de refus. Non la Ministre ne demandera pas aux laboratoires pharmaceutiques de substituer l'aluminium des vaccins avec un autre adjuvant.

Reste donc le Conseil d'Etat.

Une question de conscience pour les Conseillers d'Etat

Nous avons deux mois pour le saisir. Maître Bergel-Hatchuel est en contact régulier avec les scientifiques du monde entier qui travaillent sur la question de l'aluminium. Elle s'apprête à transmettre son dossier au Conseil d'Etat.

Il est très étayé. J'espère qu'il convaincra les conseillers d'Etat, qui auront une lourde responsabilité sur les épaules au moment où ils prendront leur décision.

Ils ne pourront pas se cacher derrière leur méconnaissance du sujet.

Que tous les scientifiques ne soient pas d'accord sur la question est un fait entendu. Mais qu'il existe un réseau international de chercheurs qui s'opposent à l'aluminium dans les vaccins parce qu'ils ont de solides arguments à montrer est également essentiel.

Le simple fait, par exemple, qu'en suivant le calendrier vaccinal obligatoire, les nourrissons se voient injectés en quelques mois 3,8 microgrammes d'aluminium est anormal. Cette dose est supérieure au seuil déconseillé... aux adultes !

Ainsi, donc Maître Bergel devrait lancer sa requête auprès du Conseil d'Etat d'ici quelques jours. Je vous tiendrai au courant de la suite des événements.

Naturellement vôtre,

Augustin de Livois

PS : Pour ceux qui ne les ont pas encore téléchargées, retrouvez l'intégralité de nos vidéos du 3e Congrès International de Santé Naturelle [ici](#).